

AFRIATECH
 Archivage Numérique-GED - Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
 Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 - Fax : +228 261-60-70
Objectif 2015 : zéro papier !



Journée de partage et d'engagement en faveur de la jeunesse togolaise
CRE TOGO 21 MARQUE L'EVENEMENT AVEC UN GRAND CONCERT AU STADE DE KEGUE LE 22 SEPTEMBRE P 5



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



Ce n'était pas si compliqué que ça !
APRES DEUX SEANCES, LE DIALOGUE INTER TOGOLAIS S'EST BOUCLE HIER PAR UN ACCORD ENTRE LES PARTIES PRENANTES P 4

- **Le temps joue contre les hommes politiques qui veulent prendre le pouvoir par la rue**
SELON AGBEYOME KODJO, FAURE GNASSINGBE QUITTE LE POUVOIR AU PLUS TARD AUJOURD'HUI P 2
- **Pour protester contre le refus de dialoguer de la coalition « Arc-en-ciel »**
LE NET ANNONCE SON DIVORCE P 3
- **Préparatifs de la rentrée scolaire 2012-2013**
ELEVES ET ENSEIGNANTS DANS L'ATTENTE D'UN PROBABLE REPORT P 4
- **Cérémonie de prise de la pierre sacrée à Glidji**
DES ECHAUFFOURÉES ENTRE MANIFESTANTS MÉCONTENTES FONT PLUSIEURS BLESSÉS P 6
- **Le Civisme Aujourd'hui**
RESPECTONS LES DROITS DES ENFANTS P 5

Après la démonstration de force de la jeunesse d'UNIR dans les rues de Lomé
LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS POUR LA CONSCIENCE CIVIQUE SALUE LA MOBILISATION MASSIVE DU 1ER SEPTEMBRE DERNIER P 3

Pascal BODJONA ou l'otage d'une horde d'avocats aux ambitions et méthodes non convergentes
LE REMAKE DU PLAN POUR NARGUER ET ARNAQUER L'EX MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE P 2



Le temps joue contre les hommes politiques qui veulent prendre le pouvoir par la rue SELON AGBEYOME KODJO, FAURE GNASSINGBE QUITTE LE POUVOIR AU PLUS TARD AUJOURD'HUI



Le samedi 14 Juillet 2012, le Collectif « Sauvons le Togo (CST) » et le Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) étaient dans les rues de Lomé dans le cadre de la traditionnelle marche hebdomadaire. Au cours de cette manifestation, alors que les autres leaders appelaient leurs militants et sympathisants à plus de détermination pour constituer un frein au régime en place, M. AGBEYOME Kodjo, le patron du parti OBUTS annonçait que: « Faure partira dans deux mois au plus ».

Le ton et l'air solennels adoptés par l'ancien Premier Ministre d'Eyadéma, sa croyance et sa détermination à convaincre, ont fait croire à certains manifestants naïfs que le temps était enfin venu et que la rue du CST arriverait effectivement dans deux mois à arracher le pouvoir pour le confier aux leaders du CST. Du samedi 14 Juillet 2012 au vendredi 14 Septembre, soit deux mois, jour pour jour, après, la rue a échoué et le Premier Ministre Agbéyomé Kodjo se fait muet comme une carpe, préférant s'inscrire et fonder ses nouveaux espoirs dans le récent mouvement « Faure Doit Partir », inspiré des élucubrations, de Farida, une internaute qui a négativement fait son buzz sur facebook et dont le slogan vient d'être repris en désespoir de cause par le Collectif « Sauvons le Togo ».

Selon les visions et prévisions Agbéyomé Kodjo, bien avant la fin de l'année 2012, Faure GNASSINGBE quittera le pouvoir. Mais c'est plutôt les togolais et le reste du monde qui constatent aujourd'hui à la date butoir de ce 14 Septembre 2012, que le fauteuil n'a pas changé de camp et que le Président de la République régulièrement élu en mars 2010 assure librement et efficacement ces plus hautes fonctions au grand dam du Président du parti OBUTS et de ses nombreux charlatans et pasteurs. On dit de l'homme que depuis sa chute il est abonné aux sciences occultes et permanentement sous influence d'une ligue de pasteurs qui lui ont promis qu'ils sera le « Macky SALL togolais ». Depuis lors, Agbéyomé Kodjo est dans ses calculs et prévisions et pour y arriver, il manipule avec science une bonne partie du CST et plus particulièrement deux avocats, leaders de ce collectif avec qui il vient d'ailleurs de lancer le mardi 4 septembre dernier l'opération « Faure Doit Partir », une initiative impopulaire et morte née à laquelle viennent s'ajouter de nombreux autres échecs que sont l'appel à la désobéissance civique, la grève du sexe et le défilé avorté des femmes en tenue d'Ève. Face à ces rêves et autres masturbations politiques consistant pour ces leaders de l'opposition à ne pas chercher le pouvoir par les urnes, une large opinion invite plutôt Agbéyomé et sa clique du CST à se concentrer sur les discussions pour l'amélioration du cadre électoral en vue de prouver leur popularité dans les urnes pour s'assurer une légitimité incontestable.

Germain POULI

Pascal BODJONA ou l'otage d'une horde d'avocats aux ambitions et méthodes non convergentes LE REMAKE DU PLAN POUR NARGUER ET ARNAQUER L'EX MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE



Mardi 11 septembre 2012, lors du passage du ministre Pascal BODJONA devant le 2e substitut du Procureur de la République et le doyen des juges d'instruction, procédure ayant conduit à son inculpation et à la délivrance en son encontre d'un mandat de dépôt, les togolais qui étaient au Palais de justice de Lomé, ont pu apercevoir autour de lui une horde d'avocats. Ils étaient au nombre de treize et se sont constitués pour « défendre les intérêts » de celui qu'ils appellent depuis lors leur client : M. Pascal BODJONA. Un regard sur cette liste d'avocats défenseurs laisse perplexes plus d'un togolais qui retrouvent des figures déjà connues, non pas pour la brillante de leur prestations devant les tribunaux, mais pour le spectacle qu'ils avaient offert à l'occasion du procès de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Jugement au cours duquel les avocats ont trouvé l'occasion de se faire de la publicité plutôt que de veiller à la défense réelle des intérêts de ceux-là qu'ils étaient là pour assister en tant que conseils. A l'exception des discrets et non moins compétents avocats que sont Me TALBOUSSOUMA et Me TCHASSANTE, la dizaine d'autres avocats se révèlent être des agitateurs et autres juristes motivés par des raisons qu'on devine aisément et qui ont été suffisamment révélés au grand public lors du procès Kpatcha. Des avocats membres influents des partis politiques de l'opposition comme Me Georges LAWSON, Isabelle AMEGANVI (ANC), APEVON Dodji du CAR, KPANDE Adzaré, Jil-Benoît AFANGBEDJI et Zeus AJAVON (Collectif Sauvons le Togo) et d'autres hommes en toge éclipsés par l'histoire comme AHLONKO Dovi, ont trouvé l'occasion de cette affaire d'escroquerie portant sur la faramineuse somme de 25 milliards de francs CFA pour revenir au devant de la double scène politique et judiciaire. Le désordre dans lequel, ils se sont constitués et la politisation qu'ils ont commencé à faire de cette affaire



laissent penser que leurs prestations lors du procès qui en découlera sûrement, ne seront pas aussi différentes et forcément pas moins catastrophiques pour leur client que celle qu'ils avaient pour la plupart offert en septembre 2011 lors du procès de la tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Les amis du député Kpatcha se rappellent comme si c'était hier que la première revendication de ces avocats à l'ouverture du procès était le transfèrement de leurs clients de la Gendarmerie nationale à la prison civile de Lomé. Une requête incomprise et jugée absurde qui finalement a montré que dès le début les avocats s'activaient pour que le député ne recouvre pas sa liberté. Pendant le procès, on les a vus, ceux-là même qui se sont constitués à nouveau aujourd'hui, s'amusant à narguer leurs clients totalement à leur merci. Les prestations collectives qui n'avaient aucune harmonie étaient la preuve de l'impréparation de ce procès par les nombreux conseils de la défense. Malgré leur nombre, ils n'ont pas su tenir devant les trois avocats de l'Etat qui démontraient visiblement avoir revu et revisité leur ligne de défense. Rien de comparable entre le désordre de cette horde d'avocats venus se placer sous les projecteurs pour les besoins d'une quête de publicité qui sautait aux yeux, avec la maîtrise de leur dossier par les Me Lionel SANVEE, N'DJELLE Edah et DOSSOU Archanges, chargés de la défense de l'Etat dans cette affaire de complot contre la sûreté de l'Etat. A la fin de ce procès et dans les tentatives de refaire ce même procès dans les rues à travers les marches des ODDH et plus tard du CST, la plupart de ses avocats qui se disaient des bénévoles, se sont faits rembourser en exigeant, selon des sources proches des familles, des sommes énormes pour la poursuite des actions. Et c'est visiblement la même stratégie que ces vautours des prétoires, ces



pseudo défenseurs des droits humains et ces politiques en manque de souffle financier et de visibilité, veulent adopter dans cette affaire d'escroquerie internationale. Pascal BODJONA, de nature généreuse, devient à leurs yeux le prochain pigeon à déplumer. Et la stratégie déjà huilée bien avant l'inculpation du ministre est en voie d'application avec la mise à l'écart progressive des premiers avocats sollicités par le ministre lui-même avant les développements de ces deux dernières semaines qui ont conduit à son interpellation et à son inculpation. Comme dans l'autre affaire, l'épouse du ministre est constamment sous pression et complètement sous menace de la part de ces avocats aux dents longues et aux ambitions pas forcément compatibles avec l'intérêt de leur client. Si financièrement, ils comptent atteindre le ministre, politiquement ils ne veulent pas le rater. La stratégie finale quand le spectacle prendra fin consistera à narguer le ministre et à présenter sa chute, si elle se confirme à l'issue du procès, comme un exemple pour tous les collaborateurs du pouvoir. La chute de Pascal BODJONA, politiquement sera présentée comme un trophée de chasse dans la collection des avocats membres des partis politiques de l'opposition. Une sorte de victoire qu'ils s'offrent avant l'alternance pour laquelle ils ne reculent devant rien. Et leur subite et incomprise compassion envers le ministre en difficulté ne trompe personne. De Kpatcha Gnassingbé à Pascal BODJONA, la stratégie est la même et ne tient généralement pas compte de l'intérêt de ceux qu'ils appellent ironiquement leurs clients. Contrairement à Mme Mimi Gnassingbé dans la première affaire, Mme Zaina BODJONA et les autres sages de cette famille ont encore le temps pour déjouer le plan d'arnaque et d'humiliation de leur mari et fils.

Partick NIMA

Manœuvres d'un vieux briscard pour quitter l'anonymat DJOVI GALLY NE SUPPORTE PAS QU'ON NE PARLE PLUS DE LUI

Acteur incontournable de la scène politique togolaise dans les années 90, Me Djovi Gally s'est illustré, il y a un an, dans le procès de l'atteinte contre la sûreté de l'Etat par une brillante prestation en tant qu'avocat de la défense. Depuis lors, l'homme est quasi invisible sur l'échiquier sociopolitique togolais. En effet, depuis que l'Union des Forces de Changement est aux affaires avec le pouvoir, on n'entend plus parler de Djovi Gally. Non seulement il était invisible dans sa propre famille politique, mais encore marquait-il le pas face à ses compères d'hier qui se sont reconvertis au sein du FRAC et du CST et qui depuis lors font quotidiennement la une des

journaux. Il fallait alors trouver un stratagème pour se remettre à flot et cette démission annoncée de son poste de Conseiller Spécial du Président National de l'UFC était l'aubaine rêvée. Mais, contrairement à ce que beaucoup affirment, Djovi Gally n'a pas démissionné de l'Union des Forces de Changement mais uniquement de son poste de Conseiller. En organisant une conférence de presse pour un tel sujet, qui en réalité relève d'une cuisine interne à l'UFC et ne mérite pas d'être porté sur la place publique, l'homme prouve qu'il ne supportait pas qu'on ne parlât plus de lui.

P.K.

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

Service Compris

Pour protester contre le refus de dialoguer de la coalition « Arc-en-ciel » LE NET ANNONCE SON DIVORCE



Le Nouvel Engagement Togolais (NET) de Gerry Tamaa, membre de la Coalition d'opposition « Arc-en-ciel » depuis sa création, a annoncé hier jeudi son retrait définitif de ladite coalition. On le soupçonnait tous et c'était presque devenu un secret de polichinelle. La preuve c'est que le torchon brûlait déjà entre le NET et les autres partis membres de cette coalition depuis la fin du mois d'août, depuis que la coalition « Arc-en-ciel » a appelé ses militants à marcher aux côtés du CST les 21, 22 et 23 août dernier contre l'avis de certains partis de la coalition en l'occurrence le Nouvel Engagement Togolais. A l'époque, le NET avait réagi et montré son désaccord vis-à-vis de cette décision. « Les prises de position d'Arc-en-ciel en faveur du collectif Sauvons le Togo (CST) ne correspondent pas à

l'orientation qui avait été définie au départ », a expliqué Gerry Taama, le leader de ce parti. Mais Me Apevon du Comité d'Action pour le Renouveau, membre de la coalition, pendant qu'il paraissait aux côtés des manifestants du CST pour se refaire une jeunesse politique avait cru bon de relativiser ce mécontentement du Gerry Taama et disait que cette déclaration n'engageait que le NET. Aujourd'hui, le fossé s'est considérablement creusé entre le NET et ses alliés d'hier puisque Gerry Taama affirme qu'avec la décision d'« Arc-en-ciel » de boycotter le dialogue politique, cette coalition se retrouve en violation flagrante de ses propres principes de fonctionnement. Pour ce responsable politique, la stratégie de la coalition était de privilégier le dialogue et certainement pas les manifestations de rue. Une position d'ailleurs exprimée lors de la création d'Arc en ciel par un autre leader, Paul Dodji Apévon du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR). Gerry Taama se retire donc et annonce son divorce avec sa coalition parce qu'elle s'est mise tout à coup à ramer à contre courant. A quelles fins ? Nul ne saura le dire, si ce ne sont les deux principaux partis d'Arc-en-ciel, le CAR et la CDPA. Les autres, PDP, MCD et l'UDS étant réduits à un silence inexplicable. Même le PDP qui s'était illustré par ses apparitions au CPDC rénové n'ose plus s'exprimer. On se demande donc si le NET ne fait pas les frais de son refus à subir un musèlement au sein de la coalition « Arc-en-ciel ».

Pablo ZOUBE

Après la démonstration de force de la jeunesse d'UNIR dans les rues de Lomé

LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS POUR LA CONSCIENCE CIVIQUE SALUE LA MOBILISATION MASSIVE DU 1ER SEPTEMBRE DERNIER



Samedi 1er Septembre 2012, une véritable marée humaine qui a pris d'assaut les rues de Lomé pour témoigner tout son soutien au Chef de l'Etat pour sa politique d'apaisement, de réconciliation et de reconstruction nationale. Ce mouvement initié par la jeunesse du parti UNIR a mobilisé entre 500 et 650 000 personnes qui ont décidé de faire entendre un autre son de cloche que celui du Collectif Sauvons le Togo qui depuis le mois de juin dernier a introduit la violence, les destructions et casses dans les manifestations publiques et ceci en violation flagrante de la nouvelle loi sur les manifestations au Togo. Au cours de cette grande marche qui a choisi pour point de chute, le Palais des Congrès de Lomé, les militants et sympathisants qui ont répondu à l'appel du Collectif des Associations pour la Conscience Civile, ont dit leur raz le bol sur les méthodes antidémocratiques par lesquelles, le Collectif Sauvons le Togo veut arriver au pouvoir. Dans une autre

déclaration qui est longuement revenu sur tous les efforts, les succès et les chantiers importants qui ont marqué les sept années de gouvernance du pays par le Président Faure Gnassingbé, les même de ce collectif ont réaffirmé en ces termes leur soutien au Chef de l'Etat : « nous, jeunesse togolaise réaffirmons notre fidélité au Chef de l'Etat son Excellence FAURE Essozimna GNASSINGBE et l'encourageons à poursuivre sa politique de paix, de réconciliation et développement. Nous l'exhortons à parachever ses efforts de démocratisation de notre pays par des réformes institutionnelles et constitutionnelles jugées utiles. Nous réaffirmons notre soutien inconditionnel à sa politique de modernisation de l'économie nationale et de promotion de l'emploi. »

A l'endroit du Collectif Sauvons le Togo, la jeunesse de l'UNIR à travers le Collectif des Associations pour la Conscience Civile a clairement indiqué que « désormais pour

accéder au pouvoir, la voie, la seule voie démocratique et républicaine est celle des urnes et non la rue. » Après avoir constaté l'échec des manœuvres du CST, la jeunesse d'UNIR a lancé à l'ensemble de la population togolaise pour qu'elle s'abstienne des actes de violences, de destruction, de pillage des biens privés et publics, voire d'atteinte à l'intégrité physique des personnes. Le peuple togolais tout entier a été invité à aller puiser au fond de son imagination, de son intelligence et de ses expériences pour s'approprier les vertus de la démocratie apaisée, participative et inclusive tel que prônée par le chef de l'Etat. Quelques jours après cette mobilisation monstre en faveur de Faure Essozimna GNASSINGBE, le Collectif des Associations pour la Conscience Civile a tenu, à travers un communiqué, à exprimer sa satisfaction et sa reconnaissance à la jeunesse et surtout aux milliers de femmes qui ont fait la force du mouvement du 1er septembre dernier. Voici un extrait de ce communiqué

COMMUNIQUE

Le Collectif des Associations pour la Conscience Civile remercie le Peuple Togolais dans sa majorité, jusque-là silencieuse pour sa grande mobilisation et sa participation à la grande Marche Citoyenne du samedi 1er Septembre, signe de son adhésion et de son soutien à la politique prônée par S.E.M Faure Essozimna GNASSINGBE.

Remerciement spécial aux femmes et aux jeunes qui constituent le centre d'intérêt prioritaire du Chef de l'Etat.

Passage du Togo de l'analogie au Numérique LE COMITÉ DE PILOTAGE DÉJÀ EN PLACE



Le Togo doit se conformer aux normes internationales en matière de télécommunication et de radiodiffusion d'ici juin 2015. La décision prise par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en juin 2006 à Genève s'impose à tous les pays dont le Togo. Autre temps, autres mœurs, le langage a changé et les télévisions s'appelleront désormais Télévision Numérique Terrestre (TNT). Pour se faire, les ministres, Djimon Oré de la Communication et Cina Lawson des postes et télécommunication ont procédé à l'installation officielle du comité national de pilotage chargé de procéder à ce basculement le 04 septembre dernier à Lomé. Des responsables des chaînes de télévisions et de radios, des directeurs des sociétés de télécommunication (secteurs public et privé), les membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ont pris part à la cérémonie.

La TNT est une véritable révolution qui entraîne un changement fondamental dans la diffusion des images. Les avantages sont immenses comme gain d'économie, la baisse du coût de diffusion et la libéralisation des fréquences, une économie d'énergie, l'amélioration de la réception, de nouveaux services (téléachat, téléenseignement, guide électronique de programme). « L'ambition du gouvernement est que le Togo s'inscrive résolument dans cette dynamique qui certainement, révolutionne les médias au niveau mondial. Le comité aura notamment à proposer les paramètres

techniques de la diffusion numérique et les mesures d'accompagnement. Il doit également proposer un cahier de charges adapté au numérique, élaborer les projets de textes fixant le cadre juridique adapté à la diffusion de la radio et de la télévision numérique, définir la stratégie de mise en œuvre de la condition de l'analogie vers le numérique et faire des recommandations », a déclaré Cina Lawson.

Le comité qui regroupe des agents des deux ministères est chargé de coordonner le processus qui va amener la télécommunication togolaise dans une nouvelle ère. « Il est alors impérieux de faire intégrer le Togo dans le processus de l'harmonisation à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale. C'est pourquoi le gouvernement a procédé le 24 novembre 2011 au lancement des travaux de la modernisation de la télévision nationale (TVT), c'est-à-dire la numérisation et la mise sur satellite de notre chaîne mère. Par cet acte, le gouvernement a fait déclencher la marche de notre pays vers le rendez-vous de 2015, date qui marquera la fin de la migration de toutes les télévisions analogiques en numériques » a indiqué le Ministre de la communication Djimon Oré.

Ce comité, composé de 07 membres, a l'obligation de veiller à ce que le Togo tienne dans le délai. Il va prendre en compte les avis des responsables des chaînes privées pour une harmonie dans ce basculement.

Didier ASSOGBA



Lutte contre le tabagisme LE TOGO INTERDIT LA PUBLICITE DU TABAC

La publicité pour le tabac est désormais interdite au Togo. C'est là l'une des décisions du Conseil des Ministres du mercredi 12 septembre 2012. Cette décision fait suite à celle prise il y a quelques mois portant interdiction de fumer dans les lieux publics. Désormais, Radios, télévisions et journaux ne pourront plus faire la promotion des marques de cigarettes internationales. Il sera par ailleurs interdit aux fabricants de s'associer à des manifestations sportives ou culturelles en tant que sponsors. En outre, la vente de cigarettes sera sévèrement réglementée. Terminé les débits informels ou dans les supermarchés, place à des revendeurs agréés et interdiction de vente aux mineurs. Voici en substance la déclaration du Ministre Yacoubou Amadou sur les plateaux de la TVT à l'issue de ce Conseil des Ministres.

« Par cette série de mesures, le gouvernement togolais s'inscrit résolument dans un impératif, celui de préserver la santé des populations et d'éviter à la jeunesse encore inconsciente de se laisser drainer par un phénomène qui s'assimile à la mode. La vente des cigarettes se fera par des distributeurs agréés qui devront s'assurer de l'âge des consommateurs. Cette mesure est salvatrice pour la santé publique et mérite d'être soutenue par les parents qui désirent voir leur progéniture grandir en bonne santé. Pour l'instant, les fumeurs, vendeurs et compagnie de publicité ont une période de neuf mois pour recadrer les choses afin de s'adapter à la nouvelle loi ».

Paul Katassoli

Préparatifs tous azimuts de la rentrée scolaire 2012-2013 ELEVES ET ENSEIGNANTS DANS L'ATTENTE D'UN PROBABLE REPORT



Dans 10 jours exactement, si les rumeurs qui courent autour de la rentrée scolaire 2012-2013 faisant état d'un probable report ne se concrétisent pas, les élèves et enseignants du Togo reprendront le chemin des classes pour neuf mois de dur labeur. Conscient de cela, les parents d'élèves parmi lesquels on compte également des enseignants se bousculent déjà près des étales de vente de cahiers et dans les librairies pour acheter à leur progéniture l'essentiel du matériel de classe. Pour d'autres qui désirent inscrire leurs enfants dans les établissements privés, les inscriptions ont déjà débuté tandis que pour les établissements officiels, elles débuteront la semaine prochaine. Les tailleurs ne sont pas du reste puisqu'ils connaissent, avec l'approche de la rentrée scolaire, l'une des périodes fastes de leur métier. En effet, à part le mois de décembre où ils connaissent une affluence monstre, la rentrée scolaire reste l'autre occasion où ils réalisent des chiffres d'affaire faramineux grâce à la confection des tenues scolaires.

Tout est donc fin prêt pour une bonne rentrée scolaire. Mais dans tout ceci, on semble oublier l'un des acteurs majeurs du monde éducatif qui joue un rôle important dans l'efficacité et le bon fonctionnement du triangle éducatif. Cet acteur n'est autre que l'enseignant dont la corporation avait au cours de l'année écoulée revendiqué et obtenu des primes dont celles de rentrée et de bibliothèque. Primes qu'ils avaient perçues à la fin des mois de février et de mars 2012 pour le compte de la

rentrée 2011. Il était alors convenu que la prime de la rentrée 2012-2013, d'un montant total de 130000 francs serait versée avant la rentrée soit à la fin du mois d'août 2012. Aujourd'hui, les salaires du mois d'août étant déjà oubliés, une véritable question demeure : le gouvernement arrivera-t-il à se rattraper en programmant ces primes pour la fin du mois de septembre ? Rien n'est sûr. Puis selon nos investigations au Ministère de l'Economie et des Finances et de la DGIPE, un service de la fonction publique spécialisé dans la question des enseignants, les salaires de septembre déjà traités ne portent aucune trace des primes. Cependant, certains cadres de ces mêmes services rassurent en affirmant que rien n'est tard et que tout peut virer du rouge au vert en quelques heures. Certaines indiscretions laissent également entendre que juste après sa prise de fonction, le Ministre d'Etat, Ministre des Enseignements Primaires, Secondaires et de l'Alphabétisation, Solitoki Eso a reçu les représentants syndicaux du monde enseignant. Au cours de cette rencontre, le Ministre d'Etat aurait été d'une oreille très attentive et aurait été le premier à aborder le sujet des primes. Il aurait déclaré en substance qu'il sait que les enseignants attendent quelque chose de l'état et qu'il se pourrait que cela leur arrive par tranche. Toutefois il n'a rien affirmé lors de cette rencontre.

A quelques jours de la rentrée et en l'absence de réponse sûre susceptible de dissiper tous les doutes, les probabilités d'un éventuel report alimentent et alimenteront les conversations dans les rues. Pour certains enseignants approchés, ce report d'une semaine est inévitable puisqu'il aura le mérite de donner au gouvernement l'occasion de rectifier le tir et d'éviter aux élèves et aux parents la psychose et les affres d'une année scolaire qui commencerait par des grèves et des revendications.

Paul K.

Ce n'était pas si compliqué que ça ! APRES DEUX SEANCES, LE DIALOGUE INTER TOGOLAIS S'EST BOUCLE HIER PAR UN ACCORD ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Démarré depuis le lundi 10 septembre 2012, sous la conduite effective du Premier Ministre Arthème Ahoomey Zunu, le dialogue politique s'est achevé hier jeudi après une seconde séance qui a permis aux parties prenantes, sept sur les onze entités invitées au départ, de parvenir à un accord en présence des représentants de l'Union Européenne et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo.

Sur les grands sujets qui ont fait l'objet des discussions et sur lesquels un accord a été obtenu, il y avait le Code électoral, le découpage électoral, la limitation du mandat présidentiel et le mode du scrutin pour l'élection présidentielle. D'autres points comme la composition du Sénat et de la Cour Constitutionnelle ont fait également l'objet d'un accord.

D'abord sur le Code électoral adopté par l'Assemblée nationale le 25 mai dernier et qui n'a pas n'avait pas connu de modifications substantielles, le gouvernement a rappelé que les dites modifications apportées résultent tout simplement de la mise en œuvre des recommandations des missions d'observation électorale de l'UE et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) aux lendemains des scrutins de 2007 et 2010. Ce code électoral étant lui-même issu de la signature de l'APG le 20 Août 2006, c'est donc tout logiquement que les représentants des partis politiques et de la société civile présents à ce dialogue, ont validé ces modifications et demandé au gouvernement d'en faire une large diffusion.

Sur le découpage électoral et à défaut d'un consensus sur la nouvelle répartition des sièges adopté par les députés le 31 mai 2012 suite à un projet gouvernemental adopté en conseil des ministres, les participants au dialogue inter togolais ont unanimement décidé de conserver l'ancien découpage issu de l'APG tout en corrigeant la grande disparité constatée au niveau de la Commune de Lomé et de son hinterland qu'est la Préfecture du Golfe. Dans ce sens, les parties se sont convenues de la création d'une circonscription électorale unique du Grand Lomé, comprenant la Commune de Lomé et la Préfecture du Golfe, avec deux



sièges supplémentaires. Ce qui fait monter le nombre des députés à 83 au lieu de 81. Sur les critères objectifs devant déterminer la modification du découpage électoral proposé, les parties se sont proposées de poursuivre les discussions pour parvenir à un consensus.

Le consensus sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles a porté notamment sur la limitation du mandat présidentiel. Ici, le nouveau dialogue est revenu aux conclusions des travaux du CPDC et du CPDC rénové qui avaient décidé que : « Le président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq ans. Il est rééligible une seule fois ». Le mode de scrutin cette élection n'a pas été adopté et les parties se sont convenues de poursuivre les discussions sur le sujet.

Sur le point relatif à la composition du Sénat, les parties prenantes se sont accordées sur les conclusions du CPDC rénové qui préconise que le Sénat est composé de 3/4 des personnalités élues par les représentants territoriale et d'un quart de personnalités désignés par le Président de la République avec un durée de mandat des sénateurs fixée à six ans.

Sur la composition de la Cour Constitutionnelle, les parties prenantes, selon le communiqué final de cette première manche des discussions, ont également réaffirmé les conclusions du CPDC rénové qui préconisent que la Cour Constitutionnelle se compose de neuf (09) membres désignés pour un mandat de sept (07) ans renouvelable une seule fois. Trois (03) membres désignés par le Président de la République en raison de leur compétence et de leur

intégrité, trois (03) sont élus par l'Assemblée nationale à la majorité des 2/3 de ses membres. Trois (03) sont élus par le Sénat à la majorité des 2/3 de ses membres. Les 2/3 des membres de la Cour Constitutionnelle doivent être des juristes de haut niveau. Le Président de la Cour Constitutionnelle est élu par ses pairs pour une durée de sept ans non renouvelable. Prenantes au dialogue

Sur les autres sujets et dans les divers, les parties prenantes au dialogue ont préconisé au gouvernement la création d'un comité de suivi du processus électoral pour la mise en œuvre des conclusions du présent dialogue.

Il a également été recommandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour l'amélioration du financement des partis politiques. Il a été également recommandé la mise en place rapide du sénat, après les élections législatives et locales.

A la fin des travaux de cette seconde séance, un accord a été signé. Les représentants des sept délégations présentes à savoir l'ALLIANCE, l'UFC, le PDR, UNIR, la CPP, le GF2D et le ReFEMP/Togo ont apposé leurs signatures à côté de celle de Gilbert BAWARA, ministre de l'Administration Territoriale, représentant du gouvernement.

Un accord qui marque sans doute une avancée notable dans l'amélioration du cadre électoral et qui devrait donc permettre d'enclencher le processus d'organisation des prochaines législatives destinées au renouvellement de l'Assemblée nationale dont le mandat arrive à expiration le mois prochain.

Germain POULI

DECLARATION DU PREMIER MINISTRE AHOOMEY ZUNUA LA FIN DE CETTE PREMIERE MANCHE DU DIALOGUE INTERTOGOLAIS

« Mesdames et messieurs nous sommes arrivés à la fin de ce dialogue que nous avons ouvert lundi dernier et dont nous avons voulu avec la participation de l'ensemble de la classe politique pour reprendre l'engagement qui consiste à nous donner la main afin de reconstruire la pays dans la paix et la sérénité. Nous sommes certains que nous avons fait un pas important, mais le plus important c'est que chacun s'engage ici, à commencer par le gouvernement, à

la mise en œuvre effective et rapide de toutes ces décisions. Soyez certains que notre détermination à poursuivre le dialogue sur tous les autres sujets dans d'autres circonstances reste maintenue. Je voudrais en appeler au patriotisme de tous. Le Togo nous est cher, c'est notre pays, c'est notre bien commun. Protégeons-le. Et que Dieu bénisse le Togo »

Le Civisme Aujourd'hui

RESPECTONS LES DROITS DES ENFANTS

Il est constaté que plusieurs enfants travaillent pendant les vacances et très souvent pour quelqu'un d'autre. Les enfants s'adonnent à n'importe quelle activité pendant la période des vacances scolaires pour dit-on d'habitude rendre utiles leurs vacances. Même au cours de l'année scolaire, certains enfants sont toujours soumis à des travaux forcés et sont victimes de certains traitements inhumains. L'activité la plus prisée à Lomé pour les enfants est le commerce. Vous aurez constaté que plusieurs enfants sillonnent des quartiers et même des maisons pour pouvoir vendre les marchandises qu'on leur donne. Certains de ses enfants sont sous le chaud soleil juste pour le désir de celui ou de celle qui les a envoyés. Ce genre d'activité est souvent à l'origine de certaines maladies. Le travail des enfants décrié par des associations des défenses des droits des enfants persiste encore.

Le problème du travail des enfants se pose toujours avec acuité et certains parents ou tuteurs se permettent même d'exploiter des enfants. En dehors de la vente ambulante, certaines personnes les soumettent encore à certains travaux forcés et très souvent pendant qu'ils sont à la maison. Le plus souvent les enfants sont envoyés à certains endroits dangereux pour travailler. Il a été d'ailleurs démontré que des enfants sont souvent victimes de certaines corvées et tâches très lourdes dans des zones rurales et même urbaines. Les conséquences de l'exploitation des enfants sont multiples. Ainsi il n'est pas exclu de voir des enfants s'égarer du chemin de retour, des enfants malades après une longue journée de dure marche ensoleillée, etc.

Les enfants sont l'avenir d'une nation. Même après les



vacances, certains parents et tuteurs continuent d'exploiter leurs enfants et ne leur laissent pas le temps d'apprendre les leçons. Les vacances sont bientôt finies et l'année scolaire va démarrer. Il est important que les parents prennent conscience de ce phénomène et prennent bien soin de leurs enfants pour leur assurer une bonne année scolaire. Ceux qui se rendront coupables d'exploitation abusive des enfants pourront subir la rigueur des lois qui protègent les enfants. Il est temps de cesser de violer les droits des enfants. Nous sommes tous appelés à les protéger pour leur bien-être.

La Rédaction

Journée de partage et d'engagement en faveur de la jeunesse togolaise

CRE TOGO 21 MARQUE L'ÉVÉNEMENT AVEC UN GRAND CONCERT AU STADE DE KEGUE LE 22 SEPTEMBRE



Depuis sa création au cours du mois d'août 2012, la Conscience Républicaine et d'Eveil pour le Togo du 21^{ème} siècle, CRE Togo 21 s'est illustré sur le terrain dans différents quartiers de Lomé en organisant des rencontres avec la jeunesse autour des valeurs éducatives et sportives. Ces différentes rencontres avaient pour véritable objectif l'implantation du mouvement qui désire sortir la jeunesse togolaise des sentiers battus de la politique politicienne qui se sert de cette jeunesse comme d'un escalator.

A la suite de toutes ces actions d'implantation, CRE Togo 21 se sent désormais prêt à mesurer son degré d'audience au près de la jeunesse lors d'une journée dénommée «

Journée de rencontre et de réjouissance » au stade de Kégué le 22 septembre prochain. Pour les initiateurs de CRE Togo 21, organisateurs de cette journée, ce rendez-vous pourra se pérenniser et devenir la journée de la jeunesse togolaise si toutes les composantes de cette jeunesse arrivaient à prendre conscience de la force qui est la leur. Ce spectacle qui se tiendra au stade de Kégué est, à entendre les responsables de ce mouvement, une occasion extraordinaire pour la jeunesse togolaise d'exprimer ses rêves et de partager ensemble la vision du Togo de demain, un Togo de paix sociale, de sourire et d'ouverture. Ce sera l'occasion pour eux de présenter solennellement le CRE Togo 21 aux

yeux de tous les togolais et du monde entier et de réaffirmer la nouvelle orientation de la jeunesse togolaise qui est celle de l'emploi et de la création de richesses. Tout ceci se fera dans une ambiance de joie pour enlever à cette jeunesse le poids du quotidien. Une quinzaine d'artistes togolais de renom associeront leur prestigieuse image à ce méga événement en faveur de la jeunesse. Il s'agit de Madame Pasteur Abitor, King Mensah, Almok, Amron, Oli-Big, Poundi Sysse, Papou, Masta Popa et bien d'autres. Cette journée se déroulera en présence des personnalités religieuses, traditionnelles et des togolais de la diaspora.

Paul Katassoli

Fait divers

LE NUMÉRO MAGIQUE BÉNINOIS QUI TUE

Cela vous paraîtra bizarre et irrationnelle et pourtant, c'est l'information de ces derniers jours qui court actuellement dans la sous région. Comme à l'approche de chaque fin d'année, il y a toujours des histoires plus ou moins banales qui emballent les populations des différents pays de la sous région et ce n'est pas 2012 qui fera l'exception. La semaine dernière, nous accusions réception d'un SMS inhabituel qui nous mettait en garde contre un numéro de téléphone qui serait en train de faire rage actuellement dans la sous région. Le message dit expressément ce qui suit : « Fais bien attention aux appels que tu reçois. Regarde bien le numéro avant de décrocher car il y a un numéro satanique commençant par +229 et est composé de cinq chiffres. Ça vient du Bénin. Si tu décroches, tu meurs le lendemain. Actuellement, il paraît que 9 personnes sont déjà mortes au Ghana et 28 au Niger (...) ».

Un message assez surprenant mais qui donne à réfléchir car venant d'une personne intellectuelle et bien informée parce qu'ayant fait récemment le Bénin et qui a encore des contacts dans la capitale béninoise. Ce qui accroche dans ce message est que ce numéro vient du Bénin mais est composé de cinq chiffres. Ce que nous savons est que la numérotation au Bénin a changé depuis bien longtemps et tous les numéros téléphoniques de ce pays sont composés de huit (8) chiffres en dehors du code et de l'indicatif. Mais de là donner une grande importance



à ce message laisse encore indécis. Plusieurs informations de ce genre avaient fait le tour de la sous région depuis un temps. Même des rumeurs avaient circulé sur des numéros sataniques dont les appels font mal ou tuent ceux qui les reçoivent. Chacun peut donner la suite qu'il veut à ce message que plusieurs togolais recevront certainement comme nous. Mais disons tout de même que l'affaire du numéro béninois qui aurait fait plusieurs victimes au Ghana, au Niger, etc, est un fait divers de cette fin d'année. Cela n'exclut pas par contre de faire attention aux numéros qui nous appellent de l'étranger.

Dias MISSOKO

Célébration de la fête des ignames à Notsè et à Bassar LES POPULATIONS TÉMOIGNENT LEUR RECONNAISSANCE AUX DIEUX DES MOISSONS

Après le travail de dur labeur pendant la saison pluvieuse, le temps est alors arrivé pour les cultivateurs de jouir du fruit de leurs efforts. Dans cette optique, la population de Notsè et celle du grand Bassar ont fêté respectivement Agbogbozan et D'pontr/N'dack samedi dernier. Ces deux communautés qui n'ont rien de similitude sur le plan historique ont néanmoins un point commun sur le plan culturel, celui de la fête des ignames. En effet la population Bassar est reconnue pour sa culture d'ignames dans le Nord du pays. Au Sud, la population de Notsè aussi fait parler d'elle à travers cette même culture. La célébration de cette tubercule est donc une occasion pour ces deux communautés d'exprimer leur reconnaissance à leurs dieux qui ont fait tomber la pluie et veillé à une bonne production de ce produit vivrier. « Après la récolte de l'igname, nous remercions le ciel, parce que c'est grâce au ciel que le cultivateur Bassar a pu échapper aux morsures de serpents et aux piqûres de scorpions » à laissé entendre un natif de Bassar. A entendre la population de Nosté, le chef des prêtres de la tradition sous l'autorité du chef traditionnel offre les premières ignames aux ancêtres et aux divinités pour implorer leur bénédiction sur les nouvelles ignames et leur protection sur tout le peuple Ewé.

Cette fête est une occasion pour tous les natifs de chacune de ces deux ethnies dispersés partout dans le monde de retourner à la source pour festoyer et prendre avec les autres frères des décisions et mener des actions pour le développement du milieu. Pour l'heure la célébration des ces fêtes donne la voix libre à la consommation de la nouvelle igname. Chaque citoyen de ces deux communautés peut alors se procurer de ces tubercules pour faire le fofou chez lui.

London KAWANA (stagiaire)

Sport/Double confrontation entre Eperviers et Panthères LE TOGO PLUS PROCHE DE LE CAN QUE LE GABON



à la 68e minute, Daniel Cousin a réussi à donner de l'espoir au Gabon avec un but piqué sur une erreur de marquage des défenseurs togolais. Mais la joie des Gabonais n'avait duré que 9 minutes. Emmanuel Adébayor en bon capitaine a rétabli la parité dès la 77e minute avec un but plein d'expérience. Le score nul d'un but partout est un bon résultat pour le Togo. Le but à l'extérieur d'Adébayor place d'ores et déjà les Eperviers dans une bonne posture et aura tout son pesant d'or lors du match retour. Les Eperviers ont réussi à faire la moitié du boulot avec le match nul méritoire. L'essentiel est de faire le même effort à Lomé le 14 octobre prochain et un match nul et vierge va propulser directement les Eperviers à la CAN 2013 qui se disputera en Afrique du Sud. Mais il faut reconnaître que la sélection togolaise qui a pris un nouveau départ le 8 septembre dernier, a suffisamment des atouts pour battre le Gabon à Lomé lors du match retour. Le Togo a déjà un pied en Afrique du Sud et doit commencer à se préparer pour achever le travail entamé le 8 septembre. Le reste du travail est dans le camp de la Fédération Togolaise de Football et des autorités gouvernementales qui doivent prendre la question des primes de qualification au sérieux et de donner un bon signal aux joueurs quant à l'organisation des matchs de l'équipe nationale.

Didier ASSOGBA

La première manche du duel aéroterrestre entre le Togo et le Gabon est à l'avantage des Eperviers du Togo avant le manche retour à Lomé. L'équipe nationale togolaise a réussi à neutraliser les griffes des Panthères Gabonaises le 08 septembre dernier à Libreville au terme de la phase allée du troisième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, CAN Afrique du Sud 2013. Les Eperviers du Togo ont ramené le point du match nul du Gabon avec un résultat assez prometteur d'un but partout. L'équipe nationale du Togo a bénéficié de quelques retours comme d'Alexys Romao et d'Emmanuel Adébayor et des renforts comme celui de Djene Djakonam notamment. Le match nul d'un but partout, permet au Togo d'être dans une position confortable avant la réception en mi-octobre du Gabon au Stade de Kégué à Lomé.

Togo et le Gabon comptant pour les éliminatoires de la CAN 2013 a été l'une des rencontres qui ont retenu l'attention des amateurs du football africain. Les Eperviers qui n'ont plus disputé la CAN depuis 2006 ont envie de la retrouver dès 2013. De l'autre côté, les Panthères, auteurs d'une bonne CAN 2012 veulent rester sur la même lancée. Ce qui donnait un caractère spécial au duel entre le Togo et le Gabon. Mais les Eperviers du Togo toujours imprévisible ont sorti un grand match face aux Panthères du Gabon soutenus par leur Président Ali Bongo qui s'est déplacé au Stade d'Agondjé le 8 septembre pour soutenir les Panthères. Didier Six et ses joueurs ont réussi à supporter la pression et ont opposé une discipline tactique ultra défensive à la tactique hautement offensive mise en place par Paulo Duarte. Ce qui n'a pas permis Obaméyang, Cousin de faire leur jeu habituel. Le match a été âprement disputé et

La double confrontation entre le

Cérémonie de prise de la pierre sacrée à Glidji DES ÉCHAUFFOURÉES ENTRE MANIFESTANTS MÉCONTENTES FONT PLUSIEURS BLESSÉS

Les cérémonies de prise de la pierre sacrée à Glidji, en pays guin ont été émaillées ce jeudi de violences, a constaté un reporter de l'Agence Afreepress sur place. Ces cérémonies qui avaient « normalement » débuté à Glidji (60 km à l'Est de Lomé), en présence d'Elliott Ohin, ministre des Affaires étrangères, du préfet des Lacs, Joseph Akuété Edan et des sommités de l'État, ont été interrompues pendant plus d'une demi-heure par un mouvement d'humeur conduit par une partie de la population qui réclame l'arrêt des festivités.

« La cérémonie se poursuit en ce moment à Glidji sous une pluie de cailloux. Les autorités sont sans voix. C'est la pagaille ici, car la police et la gendarmerie pourchassent les agresseurs. Une dizaine de jeunes sont arrêtés et présentés comme les responsables ». C'est le contenu d'une dépêche parvenue à la rédaction d'Afreepress au moment où se déroulaient les échauffourées.

D'après Ayivi Patrice, président de la délégation spéciale d'Aného, les « incidents font suite à un différend intervenu entre deux collectivités ou « divinités » qui sont les Sakumé et les Kolè ». Selon M. Ayivi, les Sakumé réclamaient la paternité de la prise de la pierre sacrée cette année, un avantage qu'a refusé de leur accorder, leurs congénères, les Kolè.

C'est pour exprimer leur désapprobation et faire annuler la cérémonie, pense le représentant de la mairie d'Aného, que les membres de la divinité



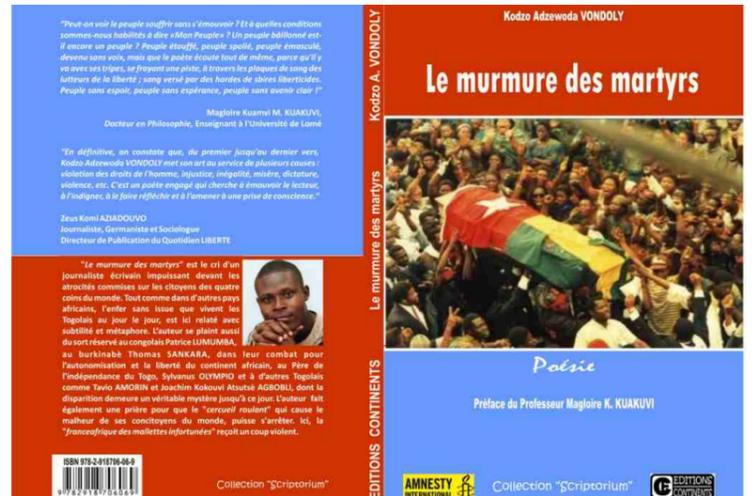
mécontente ont choisi la voie de la violence. L'intervention du grand prêtre vaudou, appelé Nimantché n'a pas pu ramener le calme dans la forêt de Glidji, a appris Afreepress.

Selon les informations, plusieurs blessés sont actuellement conduits dans les hôpitaux de la localité en vue de recevoir des soins.

Il faut noter que les représentants de l'État togolais se sont retirés des lieux peu de temps après les heurts. C'est la 350e fois que le peuple guin, qui a immigré du Ghana vers le Togo, observe cette cérémonie à l'issue de laquelle, une pierre sera prise et sa couleur, renfermant un message, interprétée par les prêtres vaudou à tout le peuple togolais. Fin

Afreepress.info

Sortie de Livre «LE MURMURE DES MARTYRS» DE K. VONDOLY CHEZ LES LIBRAIRES



La bibliographie de Kodzo Adzewoda Vondoly vient d'enregistrer un nouveau recueil de poème. Le journaliste et écrivain togolais, président de l'Association de la Nouvelle génération des poètes du Togo, Le Cénacle revient à la charge, un an après son deuxième livre sorti aux Editions Awoudy. En effet, en février 2011, Kodzo Adzewoda Vondoly avait sorti son deuxième recueil de poèmes intitulé « L'hymne d'un prince sans royaume ». Un livre qui confirmait le confrère en tant qu'un poète au vue de l'audience que ce livre a eu auprès du public. Un an après, le Directeur des Editions Continents revient chez les libraires avec son nouveau recueil intitulé « Le murmure des martyrs ».

Annoncé pour sortir vers la fin du mois de Mai 2012, le nouveau recueil de poèmes de Kodzo Adzewoda VONDOLY a finalement paru aux Editions Continents à Lomé le 27 août 2012. « Le murmure des martyrs » qui est composé de 67 poèmes est subdivisé en quatre parties. L'ouvrage de 126 pages, est préfacé par Magloire K. KUAKUVI, Docteur en philosophie, Enseignant aux universités de Lomé et Kara. La postface est écrite par Zeus Komi AZIADOUVO, journaliste, Directeur de Publication du Quotidien Privé LIBERTE. L'ouvrage aborde essentiellement la question des martyrs au Togo, en Afrique et dans le monde. Rappelons que « Le murmure des martyrs » est le troisième ouvrage de Kodzo Adzewoda VONDOLY après "Les Etoiles d'Outre-Ciel", anthologie parue aux Editions de la Rose Bleue en novembre 2007, "L'hymne d'un prince sans royaume" paru aux Editions Awoudy en février 2011.

Didier ASSOGBA

Certificat de Fin d'Apprentissage 2012 DE NOUVEAUX PATRONS SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

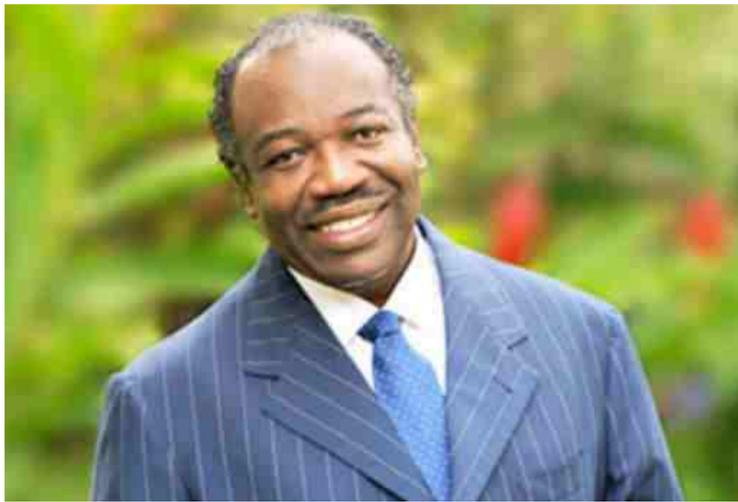
En début de ce mois de Septembre, les examens scolaires ont fait places aux examens professionnels. Depuis le lundi dernier, différents apprentis de divers domaines de l'artisanat à savoir la couture, la coiffure, la maçonnerie, la menuiserie, la boulangerie et d'autres domaines encore ont été soumis à l'évaluation de fin d'apprentissage. Après avoir passé les épreuves pratiques qui sont très importantes, les candidats ont en suite passé les épreuves théoriques. L'épilogue de cet examen a eu lieu Samedi dernier avec la proclamation des résultats. Dans l'ensemble, ces résultats sont bons et satisfaisantes. Pour le centre d'Adécopée que notre rédaction a visité, sur 201 candidats ayant passés l'examen, seul 3 candidats ont été ajournés.

Pour M. prince Agbodjan le vice président de ce centre, « il est important d'organiser un examen pour tester la compétence de l'apprenti pour voir s'il est à même d'ouvrir un atelier, travailler pour survenir à ses besoins ». Pour les lauréats, ils sont contents de leur réussite mais l'épineux problème de l'ouverture de leur atelier ne fait que commencer.

Il faut souligner que cet examen qui était autrefois organisé par les syndicats, est depuis 2006 organisé par l'Etat togolais en collaboration avec les Chambres Régionales de Métiers. Ce nouveau diplôme décerné par l'Etat togolais a donc plus de valeur et permet aux nouveaux patrons de travailler en toute légalité sur le plan national et même international.

London KAWANA (stagiaire)

Gabon : BONGO REFUSE DE DIALOGUER AVEC L'OPPOSITION



Le président Ali Bongo a affirmé hier dans un discours devant le Parlement réuni en Congrès extraordinaire qu'il ne dialoguerait pas avec l'opposition sur sa demande d'une « conférence nationale », qui vise, selon lui, à « perpétrer un véritable coup d'Etat constitutionnel ».

L'opposition réclame cette conférence ainsi que le départ du président Bongo. Une telle conférence viserait en fait à « perpétrer un véritable coup d'Etat constitutionnel », a dénoncé Ali Bongo dans son discours, le premier dans l'histoire du Gabon prononcé par un président devant les deux chambres réunies.

"Je ne dialoguerai pas avec des personnes qui ne respectent ni les institutions de leur propre pays, ni ceux qui les incarnent, encore moins les lois de la République", a-t-il affirmé, répondant à l'opposition, qui souhaite que la Conférence nationale aboutisse à une "alternance politique".

Ce discours qui se voulait exceptionnel intervient alors que le principal opposant André Mba Obame, a fortement mobilisé ses

partisans ces dernières semaines, demandant notamment l'organisation d'une telle Conférence nationale et le départ du président Ali Bongo.

Dimanche, son parti, l'Union nationale (UN), dissous par les autorités, a réussi pour la première fois à rallier sur ce thème une vingtaine d'autres partis dont l'Union du peuple gabonais (UPG), principale autre formation d'opposition.

"En finir avec la paresse"

Ancien baron du régime passé dans l'opposition à la mort d'Omar Bongo en 2009, M. Mba Obame, de retour au Gabon en août après 14 mois de convalescence, revendique la victoire à la présidentielle de 2009 remportée par Ali Bongo.

Il s'est autoproclamé président de la République en 2011. Son immunité parlementaire avait été alors levée et son parti dissous.

"Je ne dialoguerai pas avec des personnes qui, ayant occupé des hautes fonctions dans l'Etat, veulent bafouer les symboles de la République en cherchant à occasionner des violences", a averti

M. Bongo.

Le 15 août, des affrontements entre forces de l'ordre et groupuscules avaient éclaté en marge d'une manifestation organisée par l'UN pour réclamer la tenue d'une Conférence nationale et le départ d'Ali Bongo. Elle avait été violemment dispersée par les forces de l'ordre. Le bilan d'un mort selon l'opposition a été démenti par le pouvoir.

"Vingt-deux ans après la tenue de la Conférence nationale (de 1990) (...) après les échecs que nous avons essuyés, devons-nous organiser une Conférence nationale dite souveraine, dont le but affirmé n'a d'autre objet que de perpétrer un véritable coup d'Etat constitutionnel, ouvrant ainsi la voie à la tenue de petits arrangements entre amis?", a-t-il ajouté.

"L'hyper-politisation de la société et les multiples incohérences ont été un frein à son développement", a-t-il insisté, défendant sa volonté de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025, un Gabon uni sans "tribalisme".

"Il faut en finir avec le laxisme, l'attentisme, l'immobilisme et la paresse. Il faut désertir le camp des partisans du moindre effort et passer à l'action. Aucun pays ne s'est développé sans mettre de l'ardeur au travail", a martelé le président gabonais.

M. Bongo a critiqué les puissances étrangères, mais aussi la corruption des Gabonais: "Combien de fois avons-nous bradé notre patrimoine commun, notre sous-sol, dans des conventions léonines, en ne pensant qu'à nous-mêmes, sans penser au pays, encore moins aux générations futures?", a-t-il déclaré.

Les Echos (13/09/2012)

Sénégal : LES DÉPUTÉS SUPPRIMENT LE SÉNAT ET LA VICE-PRÉSIDENTENCE

Pendant deux jours, les députés sénégalais se sont penchés et ont adopté la suppression du Sénat, de la vice-présidence de la République et la réforme du Conseil économique et social (CES). Dans une période de crise, ces institutions ont été jugées très et trop coûteuses.

Chose promise chose due, le président de la République Macky Sall, a proposé mardi à l'Assemblée nationale une procédure d'urgence d'un projet de loi modifiant la Constitution. Cette loi supprimerait le Sénat ainsi que la vice-présidence de la République. Les députés, appartenant en majorité à la mouvance présidentielle, ont voté à l'unanimité ce projet de loi. Le Conseil économique et social (CES) est également supprimé et remplacé par un Conseil économique, social et environnemental.

Le ministre de la Justice, Aminata Touré, parle d'une épine enlevée du pied au budget national : « au moment où beaucoup de nos concitoyens sont victimes des inondations et vivent dans des écoles et des abris de fortune, cela aurait été indécent pour le gouvernement de poursuivre comme si la vie suivait son cours normal », a-t-elle justifié. Elle rappelle l'urgence de supprimer ces institutions jugées « impopulaires ». « Le Sénat était une institution qui ne faisait pas l'unanimité. Elle coûtait à l'état 7 milliards de FCFA (presque 11 millions d'euros, ndr) qui seront désormais économisés et serviront aux urgences », a-t-elle précisé.

L'opposition parle d'un règlement de compte

Modou Diagne Fada, président du groupe parlementaire

Libéral et démocrate, considère le motif avancé comme fallacieux. Selon lui, « tout le monde sait que les élections sénatoriales allaient sonner le retour du parti démocratique sénégalais (PDS) dans tout le pays. Tout le monde savait que beaucoup de départements étaient perdus par la coalition au pouvoir. Les membres de la coalition étaient frustrés du fait de la boulimie électorale de Bokk Yaakaar. Ceux-ci n'ont même pas hésité à tricher pour compléter sept départements où ils étaient forclos ». M. Diagne affirme par ailleurs que derrière la volonté du Chef de l'Etat Macky Sall de supprimer le Sénat, se cache une volonté de régler des problèmes politiques : « Macky Sall allait proposer la dissolution du Sénat. La République de Macky Sall apparaît peu à peu comme la République de "Y'en a marre" et de son avatar, le 23 juin. Il suffit que ces gens toussent et menacent pour que Macky Sall recule. Notre République est prise en otage, et notre démocratie est une démocratie de la couardise politique », a soutenu le coordonnateur national du PDS.

Le Sénat qui compte cent membres a été mis en place une première fois au Sénégal, le 24 janvier 1999, sous le régime socialiste du président Abdou Diouf. Les élections pour son renouvellement ont été convoquées ce 16 septembre. Mais le président sénégalais Macky Sall de retour de ses vacances écourtées en Afrique du Sud, avait proposé la suppression du Sénat au mois d'août voulant réaffecter les crédits alloués au Sénat pour venir en aide aux sinistrés des inondations.

Afriki.com

Côte d'Ivoire/CPI : AUDIENCE A HUIS CLOS SUR LA SANTÉ DE GBAGBO



La Cour pénale internationale (CPI), basée à La Haye aux Pays-Bas, tiendra une audience à huis clos pour déterminer si l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo est en assez bonne santé pour assister aux procédures judiciaires lancées contre lui.

« L'audience permettra de discuter de tous les sujets liés à l'aptitude de M. Gbagbo à prendre part aux procédures engagées à son encontre », a indiqué la juge de la CPI, Silvia Fernandez de Gurmendi dans un document rendu public.

L'audience débutera le lundi 24 septembre dans l'après-midi et se poursuivra le mardi 25 septembre dans la matinée, a précisé la juge, rappelant qu'un rapport sur la santé de l'ex-président de Côte d'Ivoire, demandé par la défense, avait été remis le 19 juillet à la Cour.

La CPI avait désigné en juin trois experts, pour procéder à un examen médical de M. Gbagbo dans le but d'évaluer son aptitude à participer à la procédure portée contre lui.

L'ex-président ivoirien est soupçonné par la CPI d'être coauteur indirect de crimes contre l'humanité commis lors des violences post-électorales de 2010-2011.

L'audience de confirmation des charges, qui doit permettre aux juges de déterminer si les preuves rassemblées par l'accusation sont suffisamment solides pour la tenue d'un procès, initialement prévue le 13 août, a été reportée à une date ultérieure.

Des manifestations de soutien sont régulièrement organisées devant le centre de détention de la CPI à Scheveningen, dans la banlieue de La Haye où est écroué Laurent Gbagbo, 66 ans, premier ex-chef d'Etat remis à la CPI.

Afriscoop.com

Gambie YAYHA JAMMEH RENONCE À L'EXÉCUTION DES 38 PRISONNIERS RESTANTS !



Bonne nouvelle? Le président Gambien Yayha jammeh vient de prendre l'engagement de renoncer à l'exécution à la mi-septembre, des 38 prisonniers condamnés à la peine capitale.

En visite ce mercredi 12 septembre à Banjul, l'ex premier ministre Sénégalais Souleymane Ndéné Ndiaye a obtenu au terme de

longues négociations que le président Jammeh renonce à l'exécution des 38 condamnés toujours dans le couloir de la mort, selon le journal local 'le quotidien'. En présence des ministres gambiens des Affaires étrangères et de la Justice, le président a pris l'engagement d'abandonner son projet d'exécution prévue pour la mi-septembre.

Le médiateur Sénégalais a réussi là où le président de l'Union Africaine Boni Yayi avait échoué. Après les exécutions du 26 août dernier de 9 prisonniers, les 38 autres condamnés viennent d'échapper à une mort par fusillade, parmi ces 'rescapés' figurent le Sénégalais Saliou Niang, un Bissau-guinéen, deux Maliens et deux Nigériens.

Pour rappel, le président gambien connu pour ses sorties controversées avait annoncé, au soir de la fête du ramadan, qu'il ferait exécuter les 47 prisonniers condamnés à la peine capitale durant le mois de septembre.

Koaci.com



Togotelecom

Promo illico Vacances

jusqu'au
29 Septembre 2012

le fixe sans fil
illico



Pack illico Classic

1 téléphone illico S-165

+ 1 carte SIM

+ 500 F de crédit de communication

Téléphone illico CLASSIC
seul à 9 000 F CFA

9 975 F CFA

Torche - Radio FM - Forte autonomie

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Eglise d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKOBE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg